

PRESENTATION DU DISPOSITIF

I. Les objectifs

- ✚ Permettre aux jeunes de la commune de découvrir un ou plusieurs milieu(x) professionnel(s),
- ✚ Offrir aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans leur cadre de vie,
- ✚ Développer un sens de la citoyenneté et du vivre ensemble,
- ✚ Permettre les échanges et l'acquisition d'une expérience humaine,
- ✚ Accompagner les jeunes vers une démarche d'autonomie financière,
- ✚ Améliorer l'environnement immédiat et la vie quotidienne des jeunes,
- ✚ Découvrir les structures municipales, nouer des relations avec les agents territoriaux et s'impliquer dans la vie locale,
- ✚ Organiser des loisirs éducatifs et citoyens pour les 16-17 ans,
- ✚ Améliorer l'image des jeunes sur le territoire en valorisant leur action auprès des habitants.

II. Qu'est-ce que le dispositif « chantiers ados » ?

Le dispositif permet aux jeunes souhaitant s'impliquer sur la commune, d'effectuer des missions ponctuelles de proximité à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation.

III. Qui peut y participer ?

Le dispositif « chantiers ados » s'adresse aux jeunes, l'année de leurs 16 et 17 ans, habitants sur la commune de Plouhinec.

IV. Quand peut-on y participer ?

Les chantiers s'effectueront pour une durée quotidienne de 3 heures (matinée).

V. Quels types de travaux ?

Les travaux sont liés à des opérations de rangement, de nettoyage, de désherbage ou de peinture par exemple. Chacune des missions est supervisée par un encadrant employé par la commune.

VI. Quel sera l'indemnité ?

Le jeune recevra une carte cadeau d'une valeur de 15€ à la fin de sa mission.

VII. Comment s'inscrire ?

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la commune et doivent être retournés complets au pôle Enfance-Jeunesse soit par mail (alsh10-14@plouhinec.com), soit directement à l'ALSH.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mélanie Mogain au 06.27.32.15.39 ou le pôle Enfance-Jeunesse au 02.97.85.70.64.

LES ENGAGEMENTS

Ce contrat est un engagement de votre part à respecter certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées mais également de la part de l'encadrant du dispositif « Chantiers Ados ».

Concernant la ponctualité

- ✓ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne pourra y participer.
- ✓ Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité

- ✓ L'activité « Chantiers Ados » se déroule de 9H à 12H.
- ✓ Lors de mon inscription, j'indique tous les jours pour lesquels je suis disponible, et la commune indiquera la ou les journées retenues (en fonction des places disponibles).

Concernant la réalisation des travaux

- ✓ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers.
- ✓ Dans certains cas, la municipalité peut fournir des équipements spécifiques. Je m'engage à porter les équipements de sécurité fournis par le responsable de la mission et à les rendre en fin de mission.
- ✓ Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit (pas de casque, ni d'oreillettes). Les téléphones devront être placés à minima sur répondeur.

Concernant le comportement pendant la mission

- ✓ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ✓ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données.
- ✓ Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille, mais également envers les autres participants.
- ✓ Je m'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer d'alcool ou de substances illégales pendant les missions.
- ✓ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je nettoie et je range le matériel à l'issue du chantier.

Sanctions appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

- ✓ Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Chantiers Ados ».
- ✓ Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou si votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation des chantiers

- ✓ Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité en carte cadeau de 15€ par demi-journée (soit 3h)

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait en deux exemplaires, à, le / /

Nom, prénom et signature du participant
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Nom, prénom et signature de l'encadrant

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur
En qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat de participation auquel ma fille / mon fils* s'engage :

- ✚ Le contrat de participation aux « Chantiers Ados » est un engagement volontaire de la part du jeune et ne saurait être conditionné à d'autre chose que les conditions de réalisation des missions. Il ne saurait être considéré comme un contrat de travail.

- ✚ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur légal.
Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune aux « Chantiers Ados ».
Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de la mission, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

- ✚ La commune de Plouhinec s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers.
Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon jeune à participer à l'opération « Chantiers Ados »:

NOM du jeune :
PRENOM du jeune :
ADRESSE du jeune :

Dans le cadre des « Chantiers Ados », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos jeunes. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les missions effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'autorise les prises de vue de mon jeune
- Je refuse les prises de vue de mon jeune

Fait à, le / /

Nom, prénom et signature du tuteur légal
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

* barrer la mention inutile